

<b>2027– Entreprendre Ensemble – Animation du PLIE – PLIE du Dunkerquois</b>
--

**Objectifs de l'action :**

Le PLIE développe une ingénierie financière et technique en lien avec Terri'Mouv Inclusion pour concevoir des actions d'insertion professionnelle adaptées. Il mobilise également les partenaires institutionnels et les entreprises locales pour renforcer les écosystèmes inclusifs du territoire. Le PLIE propose aussi des services aux employeurs afin de les aider à recruter et intégrer durablement les participants.

Le PLIE du Dunkerquois est un dispositif territorial au service de l'insertion et de l'emploi, impulsé par la Communauté Urbaine de Dunkerque et régi par un protocole d'accord. Son objectif principal est de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle en organisant des parcours d'insertion individualisés pour les personnes éloignées du marché du travail, afin de leur permettre d'accéder à un emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois) et/ou à une formation qualifiante.

Ce dispositif repose sur un accompagnement personnalisé de proximité, assuré par un référent de parcours (CISP, Conseiller en Insertion Socio-Professionnelle).

Le territoire d'intervention du PLIE couvre 15 communes sur les 17 de la Communauté Urbaine de Dunkerque, représentant 98,1 % des habitants concernés. Il est porté juridiquement par l'association Entreprendre Ensemble.

Le PLIE s'adresse aux personnes durablement exclues du marché du travail et met en œuvre des parcours adaptés à chaque situation individuelle. Il peut contribuer au financement d'actions d'accompagnement et sélectionner des projets éligibles au FSE+.

**Contenu de l'action :**

Les personnes financées dans le cadre de l'animation du PLIE assurent les travaux en correspondance avec les missions suivantes :

- Coordination des acteurs institutionnels dans le cadre des comités de pilotage du PLIE
- Participation au Réseau pour l'emploi
- Animation des entrées dans le PLIE
- Rencontres régulières avec les bénéficiaires du PLIE et les partenaires pour le suivi et l'évolution des actions concourant aux étapes de parcours
- Validation des sorties du PLIE
- Administration de la base VieSION, outil de pilotage du PLIE
- Le PLIE, en fonction de ses moyens participera à la mise en œuvre des priorités définies par les signataires du présent protocole.

Dans ce contexte d'ensemble, le PLIE se déploie dans le cadre d'axes structurants :

- L'accompagnement socioprofessionnel individuel renforcé
- L'insertion par l'Activité Économique (IAE) plus particulièrement les ACI
- Le lien entre la Clause d'insertion et les Structures d'Insertion par l'Activité Économique
- La formation et la qualification des participants du PLIE
- Les actions de médiation, placement et suivi dans l'emploi

- L'animation du dispositif PLIE

Les parcours vers l'emploi au sein du PLIE pourront mobiliser ces différents axes en fonction des besoins réels des participants, en conjuguant au mieux actions individuelles et actions collectives, étapes de travail et accompagnement.

L'année 2026 a permis à l'ensemble des bénéficiaires de signer une 'charte de bon fonctionnement du PLIE' visant à resserrer les liens entre les référents de parcours et les référents d'étapes.

L'année 2027 se caractérisera par le déploiement de la démarche qualité (certification AFNOR) selon le référentiel 209 : Engagement de service INCLUSION SOCIOPROFESSIONNELLE « Accompagnement individualisé des personnes en parcours d'inclusion socioprofessionnelle active ».

De plus, le travail mené dans le cadre des parcours sans couture devrait permettre une meilleure coordination entre les acteurs de l'accompagnement et les offres de service.